

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Contre : 0 Pour : 15

Date de convocation : 15/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

N° 169

Objet : Reprise de la Centrale de Réservation

Séance du Lundi 5 juin 2023

L'an deux mille vingt trois
et le cinq juin

à 15h00, le Comité Directeur de l'Office, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La grande Motte, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphane ROSSIGNOL.

Présents : S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-I BERGE-B REY-J JENIN-VIGNAUD-P ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-S CAUDAL-C CERTOUX-B ROUSSELOT-C CAFFIN-K MONGE-R GIUSTI

Absents excusés : C BERGER-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-I JOULIE-J MESTRE-S DELACHAUSSEE

Assistait à la séance : J ARNAUD

Le Président expose :

Je vous propose de valider la reprise de la Centrale de Réservation « Lagrandemotte-reservation.com » par l'Office de Tourisme intégrant une passerelle avec, actuellement, sept agences immobilières.

L'Office de Tourisme réglera chaque mois les frais de fonctionnement et d'hébergement des données, actuellement 313.77 € HT par mois, et paiera le cas échéant, l'intégration de nouveaux développements.

Je vous propose de valider cette proposition.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL**